

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 27 novembre 2009
(convocation du 16 novembre 2009)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Novembre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BENOIT Jean Jacques à M. MOULINIER Maxime à cpter de 10 h 00
Mme. CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. LABARDIN Michel
Mme. FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic
M. FLORIAN Nicolas à M. PUJOL Patrick à cpter de 10 h 45
M. FREYGEFOND Ludovic à M. FELTESSE Vincent
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à cpter de 11 h 00
M. SAINTE MARIE Michel à M. BAUDRY Claude à cpter de 10 h 55
M. SEUROT Bernard à M. BRON Jean-Charles à cpter de 10 h 10
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme. BONNEFOY Christine
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. BRUGERE Nicolas
Mme. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan

Mme. DELTIMPLE Nathalie à Mme. EL KHADIR Samira
M. DUBOS Gérard à M. CHARRIER Alain
M. DUCASSOU Dominique à M. DUPOUY Alain
M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PALAU Jean-Charles à Mme. PARCELIER Muriel
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
M. POIGNONEC Michel à M. JOUBERT Jacques
M. ROBERT Fabien à Mme LAURENT Wanda à cpter de 11 h 10
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 h 00
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme. WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

EXCUSE :

LA SEANCE EST OUVERTE

BLANQUEFORT - avenue du Port du Roy et carrefour Saint Exupéry - Echange parcellaire avec soultre entre les copropriétaires du 10 rue Saint Exupéry et la Communauté Urbaine de Bordeaux - Autorisations - Décisions

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre des actions de revitalisation du territoire économique de Blanquefort, la Communauté Urbaine a engagé un ensemble de démarches visant à acquérir à BLANQUEFORT auprès des copropriétaires du 10 rue Saint Exupéry, représentés par la SAS Ford Aquitaine Industries, d'une part une emprise de 18 772 m² cadastrée CA n° 15 sise rue Jean Duvert nécessaire à la réalisation d'une plateforme de services dédiés aux entreprises de la zone industrielle, et d'autre part, une emprise de 3 330 m² à détacher de la parcelle cadastrée CA n° 39 sise rue Saint Exupéry nécessaire à l'élargissement de l'avenue du Port du Roy (opération S48 du PLU) et à la régularisation foncière du terrain d'assiette du giratoire aménagé à l'angle de la rue Saint Exupéry et de la rue Jean Duvert.

Au terme des négociations foncières engagées par les services communautaires avec la SAS Ford Aquitaine Industries afin d'acquérir les emprises ci-dessus désignées, un accord amiable pourrait intervenir dans le cadre d'un échange parcellaire.

C'est ainsi que les copropriétaires du 10 rue Saint Exupéry céderaient l'emprise de 22 102 m² moyennant la somme de 685 162 euros qui n'est pas supérieure à l'estimation de France Domaine.

En contrepartie, l'Etablissement communautaire céderait aux copropriétaires du 10 rue Saint Exupéry une emprise approximative de 7 293 m² déclassée du DP située au carrefour de l'avenue du Port du Roy et rue Saint Exupéry estimée à 226 114 euros, qui n'est pas inférieure à l'estimation de France Domaine.

Ledit échange pourrait donc intervenir moyennant le paiement d'une soultre de 459 048 euros à la charge de la Communauté Urbaine de Bordeaux, qui n'est pas supérieure à l'estimation de France Domaine.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

A – AUTORISER MONSIEUR LE PRESIDENT

- à procéder à un échange parcellaire avec les copropriétaires du 10 rue Saint Exupéry aux termes duquel lesdits copropriétaires acceptent de céder à la Communauté Urbaine de Bordeaux, la parcelle cadastrée CA n° 15 d'une contenance de 18 772 m² sise rue Jean Duvert à BLANQUEFORT ainsi qu'une emprise approximative de 3 330 m² à détacher de la parcelle cadastrée CA n° 39 située rue Saint Exupéry à BLANQUEFORT. En contrepartie, l'Etablissement communautaire s'engage à céder aux copropriétaires du 10 rue Saint Exupéry une emprise approximative de 7 293 m² déclassée du DP située au carrefour de l'avenue du Port du Roy et rue Saint Exupéry. Ledit échange pourrait intervenir moyennant le paiement d'une soulté à la charge de l'Etablissement communautaire d'un montant de 459 048 euros qui n'est pas supérieur à l'estimation de France Domaine

- à signer tous documents relatifs à la régularisation de cette transaction.

B - DECIDER

Que le montant de la dépense correspondante sera inscrit au Budget de l'exercice en cours, (Chapitre 21, Compte 2111, Fonction 900, CRB D100, Programme DD07) .

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et Apparentés vote contre

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 novembre 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
22 DÉCEMBRE 2009

PUBLIÉ LE : 22 DÉCEMBRE 2009

M. JEAN TOUZEAU